

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 27 avril 2020 à 18 h, par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Meagan Reid, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

La présente séance a été convoquée, à la demande de madame la Mairesse, Lyne Boulanger, par un avis du secrétaire-trésorier du 24 avril 2020 remis à tous les conseillers, ce même jour

Est absent : Dany Langlois

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

2020-106 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance extraordinaire du 27 avril 2020. Il est 20 h 25.

ADOPTÉ

0 personne présente dans la salle.

2020-107 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2020-108 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 793 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE TAXATION 790

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Antoni Dumont, qu'un règlement pour modifier le règlement 790 afin de suspendre les intérêts et les pénalités jusqu'au 30 juin 2020 sera présenté à une prochaine séance.

ADOPTÉ

2020-109 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 793 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE TAXATION 790

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 793 intitulé « Règlement 793 amendant le règlement de taxation 790 » soit déposé.

ADOPTÉ

2020-110 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signée chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro Nom